

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 12.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Nicolas SCHMITT donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 mars 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 mars 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



14. Service enfance : fixation du prix du mini-camp 2024

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Le service enfance organise un mini-camp cet été pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, qui fréquentent la structure. Ce mini-camp se déroulera du 23 au 26 juillet 2024 au « Camping du Lac Vert » situé à MITTERSHEIM.

Le prix du mini-camp comprend la prestation ALSH, l'hébergement, les transports, les repas et les activités pour les 4 jours. Il est de 328 € par enfant et dégressif en fonction du quotient familial. Une augmentation de 5% est appliquée pour les familles qui résident hors de la commune de Mundolsheim.

Tranche de tarification Quotient familial mensuel	<u>Tr. 1</u> <u>< 350 €</u>	<u>Tr. 2</u> <u>350€ à</u> <u>600€</u>	<u>Tr. 3</u> <u>600€ à</u> <u>750€</u>	<u>Tr. 4</u> <u>750€ à</u> <u>1000€</u>	<u>Tr. 5</u> <u>1000€</u> <u>à</u> <u>1250€</u>	<u>Tr. 6</u> <u>1250€</u> <u>à</u> <u>1500€</u>	<u>Tr. 7</u> <u>1500€</u> <u>à</u> <u>1750€</u>	<u>Tr. 8</u> <u>1750€</u> <u>à</u> <u>2000€</u>	<u>Tr. 9</u> <u>≥</u> <u>2000€</u>	<u>Tarif</u> <u>Extérieur</u>
Tarif mini-camp 2024	197 €	213 €	230 €	242 €	258 €	273 €	287 €	306 €	328 €	344 €

Un acompte non-remboursable de 50 € sera à verser au moment de l'inscription (cette somme sera facturée pour la période de juin 2024).

Je vous propose de fixer le prix du mini-camp selon les tarifs du tableau ci-dessus, par enfant, pour les 4 jours.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le prix du mini-camp organisé par le service enfance, du 23 au 26 juillet 2024 au « Camping du Lac Vert » situé à MITTERSHEIM, selon le tableau ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 24 Voix pour

3 Abstentions : Henri BECKER – Grégory RICHERT (procuration de vote) – Lydie MOUGEL

Mundolsheim, le 20 mars 2024

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI